

# Rapport annuel de performance

## De la mission des affaires religieuses au titre de l'année 2019



**Unité de gestion du budget par objectifs**

**Juin 2020**

# Sommaire

## **Chapitre 1 : présentation générale**

- 1- Présentation générale des plus importants aspects des activités du ministère au cours de l'année 2019
- 2- Exécution du budget du ministère pour l'année 2019

## **Chapitre 2 : présentation des programmes du ministère**

### Programme de développement religieux

- 1- Présentation générale du programme
- 2- Présentation générale des réalisations stratégiques du programme
- 3- Résultats de la performance et de l'exécution du budget du programme pour 2019
  - 3.1- Présentation de l'exécution du budget du programme
  - 3.2- Présentation et analyse des résultats de la performance
- 4- Orientations futures pour améliorer la performance

### Programme Pilotage et appui

- 1- Présentation générale du programme
- 2- Présentation générale des réalisations stratégiques du programme
- 3- Résultats de la performance et de l'exécution du budget du programme pour 2019
  - 3.1- Présentation de l'exécution du budget du programme
  - 3.2- Présentation et analyse des résultats de la performance
- 4- Orientations futures pour améliorer la performance

## **Chapitre 1 : présentation générale**

### **1- Présentation générale des plus importants aspects des activités du ministère au cours de l'année 2019 :**

La mission primordiale du ministère des affaires religieuses consiste à œuvrer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine religieux en fixant les plans et les programmes du secteur visant à :

- Faciliter la pratique des rites religieux,
- Diffuser les valeurs de modération et de tolérance au sein de la société de manière à garantir la préservation de sa cohésion et la prémunir contre tous les risques d'isolement, d'intégrisme et d'extrémisme,
- Soutenir les liens de familiarité, de solidarité et d'entraide au sein de la société,
- Préserver les déterminants de l'identité et la personnalité historique tunisienne et renforcer à s'attacher à celle-ci.

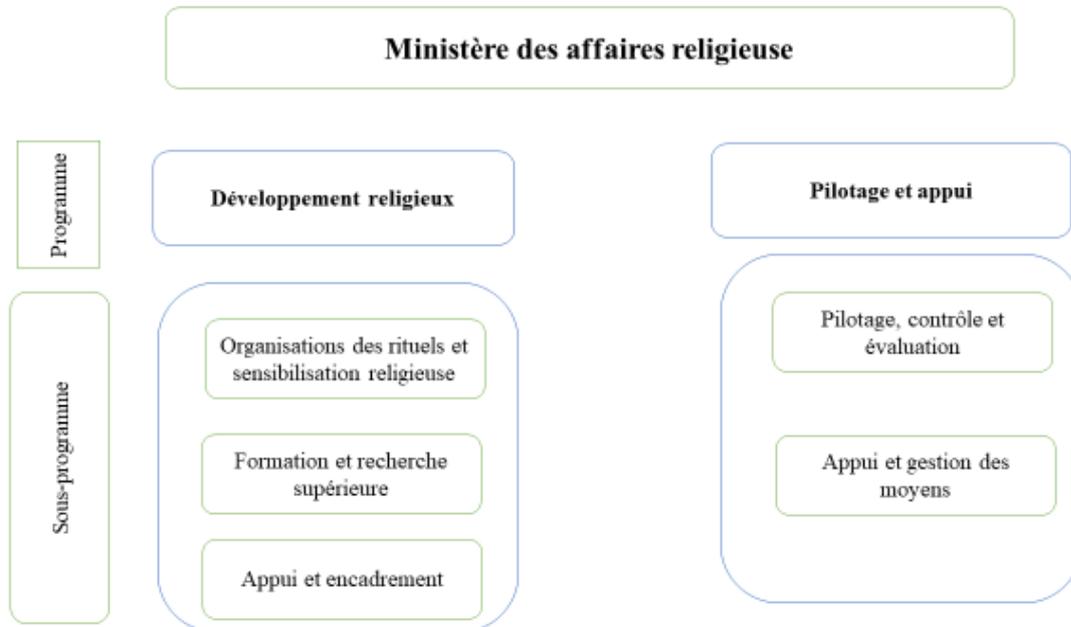
Les axes stratégiques du ministère des affaires religieuses se résument comme suit :

- Prendre soin des monuments religieux en termes d'entretien, d'ameublement et d'équipement,
- Encadrer les cadres de la mosquée et le développement de leur performance,
- Faciliter la tenue de rituels religieux, organiser des conférences, manifestations, colloques et séminaires scientifiques et religieux,
- Soutenir la recherche et les études scientifiques dans les domaines des sciences islamiques et mettre en valeur, préserver et diffuser le patrimoine islamique,
- Développer les médias religieux dans le but d'optimiser le discours religieux,
- L'encadrement, la sensibilisation et l'orientation religieuse,
- Appuyer la coopération internationale dans le domaine religieux,
- Protéger le Saint Coran en encourageant sa mémorisation, sa récitation et son intonation,
- Superviser l'organisation des saisons du Hajj et de la Omra,
- Encadrer les kouttebs afin d'éduquer correctement les jeunes conformément aux enseignements authentiques de la religion islamique et à ses principes de la tolérance.

Le ministère a soumis son projet annuel de performance pour l'année 2019 conformément à la nouvelle structure budgétaire (selon les programmes et sous-programmes) et conformément au découpage programmatique suivant :

### **Programme n ° 1 : Développement religieux**

### **Programme numéro 2 : Pilotage et appui**



En 2019, l'activité du ministère des affaires religieuses a couvert plusieurs domaines dont le Hajj et l'Omra, les cadres de mosquées, les monuments religieux, le discours religieux, les études, la diffusion, la lutte contre le terrorisme, l'inspection, le contrôle et la gestion du budget par objectifs ...

### **1) Réalisations du ministère des Affaires religieuses en 2019 :**

#### **☒ Hajj et Omra :**

Le ministère des affaires religieuses a supervisé l'accomplissement de toutes les procédures relatives aux saisons du Hajj pour l'année 2019 par :

- L'adoption de l'initiative « Route de Makkah » en coordination avec les autorités saoudiennes. Laquelle initiative stipule que toutes les procédures de voyage sont

effectuées par la partie saoudienne en Tunisie avant l'embarquement dans l'avion, afin d'assurer le confort des pèlerins

- La conclusion d'un accord-cadre avec la poste nationale, la société nationale des services et des résidences et les deux transporteurs (Tunis Air et Saudi Airlines) pour adopter le paiement électronique concernant le coût du Hajj pour 2019.
- La conclusion d'un accord de coopération entre le ministère des affaires religieuses, la société des services nationaux et de résidences et l'association « Dhouyouf Rahmane », en vue d'organiser la manifestation du Hajj blanc dans quatre régions à savoir Tunis, Béja, Sfax et Kairouan.
- L'élaboration d'un système d'information intégré en coordination avec la partie saoudienne pour approuver l'itinéraire électronique des pèlerins.
- La coordination avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et l'Université Tunisienne des Agences de Voyage et de Tourisme en vue d'organiser des cours de formation pour les accompagnateurs appartenant aux agences de voyages.
- L'allongement de la période de sensibilisation à 4 mois contre 2 mois la saison précédente, avec un focus sur tous les aspects organisationnels, jurisprudentiels, sanitaires, comportementaux.
- La préparation d'un programme de sensibilisation intégré dans toutes les régions, en plus des programmes de sensibilisation diffusés sur la chaîne de télévision nationale.
- La programmation de services supplémentaires dans le camp de Mina pour améliorer l'hébergement.

#### **Le Discours religieux :**

Le développement du discours religieux figure parmi les principaux objectifs du ministère des affaires religieuses afin de diffuser une pensée religieuse éclairée basée sur les valeurs de tolérance et de modération et lutter contre la violence, l'extrémisme et l'intégrisme dans le but de garantir la paix sociale et de renforcer la fraternité et la solidarité entre les différents groupes de la société.

Pour atteindre ces objectifs, le ministère a œuvré à :

- ❖ Réaliser un projet de développement et de renouvellement du discours religieux, qui a été mis en œuvre par étapes et qui consiste en :
  - La préparation et la publication d'une charte «d'honneur de l'imam prêcheur».
  - La conduite d'une série de réunions de dialogue avec les imams prêcheurs.

- L'étude des questionnaires remplis par les imams prêcheurs lors des rencontres de dialogue
- La préparation et la publication du "Guide de l'imam prêcheur".
- ❖ Organiser de nombreuses formations à l'Institut Supérieur de Théologie et dans d'autres espaces au profit des cadres de mosquées et des prédicateurs.
- ❖ Organiser des cours de formation à l'Université de la Zitouna au profit de 110 instructeurs.
- ❖ Dispenser des leçons aux imams prêcheurs.
- ❖ Former des formateurs dans le domaine du développement du discours religieux. Dans ce contexte, 24 sessions de formation ont été assurées au profit d'un groupe de formateurs.
- ❖ Coordonner avec l'Association nationale pour la mémorisation du Coran et les associations travaillant dans le domaine des affaires religieuses et connues par la modération, en vue d'encourager les personnes qui ont mémorisé le Saint Coran à s'intégrer parmi les cadres de mosquée afin de développer et de renouveler le discours religieux.
- ❖ Imprimer et publier des livres et des magazines et organiser des séminaires, des forums, des manifestations régionales, nationales et internationales, des ateliers de formation et des journées d'étude.

#### ☒ **Sensibilisation, conseil et manifestations religieuses :**

Les activités de sensibilisation et les manifestations religieuses concernent toutes les catégories de la société et varient selon la forme et le contenu (leçon, conférence, projet ...), les groupes cibles et les encadrants. Ces activités et manifestations religieuses peuvent être divisées en activités et manifestations organisées dans les mosquées et lieux de prière ou en activités et manifestations organisées dans les espaces publics. D'autres activités touchent certains groupes à l'instar des prisonniers, des personnes âgées, des enfants délinquants ou la communauté tunisienne à l'étranger.

#### **En ce qui concerne les activités éducatives et les manifestations religieuses dans les mosquées et les lieux de prière :**

- Le ministère a pris soin d'intensifier les activités de sensibilisation pour animer la vie religieuse dans les mosquées et les lieux de prière, en poursuivant le suivi des programmes réalisés par les enseignants prédicateurs et un certain nombre de cadres

de mosquées et les personnes autorisées à dispenser des cours de religion et dictées coraniques dans les mosquées et les lieux de prière.

- La réalisation des programmes d'activités religieuses pour le mois sacré du Ramadan pour l'année 2019, les programmes de conférences, séminaires, leçons, dictées coraniques et hadiths et autres événements qui ont été organisés pour célébrer le mois béni dans toutes les mosquées dans divers délégations en coordination avec les prédicateurs.
  - La commémoration de Laylat al-Qadr, la nuit du quinzième de chaaban, et la mémoire de l'Isra et el Miraj au cours de l'année 2019 en préparant des programmes de leçons et de conférences qui ont été organisés en coordination avec les prédicateurs.
  - La réalisation des programmes de célébration du commencement de l'année Hijri en accomplissant le programme de leçons et de conférences organisées en coordination avec les prédicateurs.
  - La célébration de la naissance du Prophète et l'accomplissement des programmes de conférences, séminaires, leçons, veillées, dictées coraniques et hadiths et autres événements qui ont été organisés pour célébrer cette glorieuse mémoire dans toutes les mosquées dans diverses délégations en coordination avec les prédicateurs.
- ❖ **Concernant les activités de sensibilisation ou les manifestations religieuses dans les espaces sous-tutelle d'un certain nombre de ministères :**
- La poursuite des activités de sensibilisation dans les établissements pénitentiaires et les centres de rééducation pour mineurs, en coordination avec le ministère de la Justice.
  - La poursuite de l'activité de sensibilisation dans les centres de soins aux personnes âgées malgré les difficultés de réalisation et l'élargissement de l'activité de sensibilisation aux centres de défense et d'intégration sociale en coordination avec les intervenants au niveau régional.

Outre ce qui a été mentionné précédemment, le ministère cherche actuellement à élargir les domaines de coopération avec un certain nombre de ministères dans le cadre d'accords visant à élargir les activités de sensibilisation à l'instar du ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées. De nombreux programmes de sensibilisation destinés aux

personnes âgées ont été mis en œuvre en coordination avec les services du ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Personnes âgées.

**❖ En ce qui concerne les campagnes de sensibilisation et les activités de sensibilisation ou les manifestations religieuses menées à l'extérieur des mosquées et des lieux de prière :**

Les campagnes de sensibilisation régionales, nationales et internationales lancées par un certain nombre de ministères et de structures étatiques à l'instar du ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Personnes âgées, le ministère de la Santé et le ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime ont été suivies par le ministère des affaires religieuses. En outre, un certain nombre de veillées religieuses ont été organisées selon de thèmes choisis pour la sensibilisation religieuse.

**❖ En ce qui concerne les programmes de sensibilisation religieuse à la radio et à la télévision et les sermons du vendredi :**

Les médias audiovisuels jouent un rôle important dans l'éducation de la population, la diffusion d'une pensée religieuse éclairée et la clarification de nombreux concepts religieux. À cet égard, il a été possible d'accomplir de nombreux cours à la radio et des programmes télévisés et d'enregistrer un grand nombre de prêches du vendredi pour la télévision nationale.

**❖ En ce qui concerne les activités religieuses éducatives au profit de la communauté tunisienne à l'étranger :**

Les événements du Mawlid annabaoui et du mois sacré du Ramadan ont été célébrés par des activités auprès de la communauté tunisienne à l'étranger en dépêchant des imams et des prédicateurs pour donner des cours éducatifs.

**☒ Lutte contre le terrorisme :**

La stratégie du ministère dans la lutte contre le terrorisme comprend les projets suivants :

- ❖ Production et diffusion d'annonces et de spots radiophoniques et télévisés.
- ❖ Préparation des dépliants, des autocollants et des flyers.
- ❖ Préparation de divers concours et attribution des prix.
- ❖ Impression de numéros du magazine « messages de la Zitouna ».

- ❖ Acquisition de livres de la jurisprudence musulmane afférente à l'école Maliki et interprétations du Saint Coran édités par des universitaires tunisiens et les diffuser dans les principales mosquées, bibliothèques et administrations régionales.
- ❖ Acquisition de moyens de transport.
- ❖ Acquisition d'équipement, de fournitures, d'appareils photo, d'éclairage et de matériel audio pour photographier des prêches du vendredi et des leçons de religion.

Ces projets visent à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Identifier et traiter les facteurs menant à l'extrémisme.
- ❖ Contribuer à la protection de la famille et élever les jeunes sur les valeurs de la vraie religion islamique.
- ❖ Développer le contenu du discours religieux.
- ❖ Renforcer la gestion et le suivi des monuments religieux et des cadres de mosquées
- ❖ Promouvoir la diffusion du discours religieux modéré.

**Les réalisations suivantes ont été accomplies en 2019 :**

- ❖ Organisation de rencontres, séminaires et manifestations internationaux, nationaux et régionaux dans le cadre du programme antiterroriste (17 séminaires et manifestations).
- ❖ Attribution de subventions à des associations pour l'organisation de rencontres, séminaires et manifestations dont l'événement le plus récent est un programme-débat après la présentation de la pièce de théâtre de l'artiste Raouf Ben Yaghlan « terroriste moins un quart » dans chacune des délégations de Ben Guerdan - Ben Oun, Oueslatia - Ghar El Dimma - Sejnane et Tunis.
- ❖ Appel à candidats concernant le concours pour décerner le prix de la meilleure étude sur le phénomène du terrorisme et la manière de le combattre.
- ❖ Dans le cadre de l'encadrement des kouttebs et de la mémorisation du Saint Coran, le ministère s'est employé à :
  - la mise en place d'un programme de formation au profit des inspecteurs régionaux et des responsables du suivi des kouttebs.
  - La réalisation de consultations pour l'entretien des kouttebs dans certaines régions de l'intérieur.
  - La nomination des bureaux d'études pour la construction des kouttebs modèles.

- L'annonce d'un appel d'offres pour l'acquisition de matériel et de jeux qui a été déclaré infructueux à deux reprises puis il y eu passage à la négociation directe.

- ❖ Organisation d'un concours concernant les nouvelles pour les enfants et publication des dix histoires gagnantes dans un livre.
- ❖ Préparation d'un cahier des charges pour la réalisation d'un portail moderne lié à divers sites sociaux,
- ❖ Formation en langues pour un groupe de prédicateurs et d'imams de la rhétorique afin de fournir des programmes, des sessions et des leçons qui seront publiées sur le portail. Dans ce contexte, une formation régionale en langue anglaise a été organisée au profit d'un groupe de prédicateurs et d'imams.
- ❖ Réalisation de journées de formation dans toutes les administrations régionales au profit des prédicateurs et des imams dans le domaine de la lutte contre l'idéologie extrémiste.
- ❖ Animation d'une formation internationale par des spécialistes étrangers dans le domaine de la lutte contre le terrorisme au profit de prédicateurs et d'imams.
- ❖ Envoi de conférenciers, des prédicateurs et d'imams pendant le mois de Ramadan et à l'occasion de l'anniversaire du Prophète à l'étranger et ce à la demande des missions diplomatiques.

#### ☒ **Etudes, recherches et publications :**

Au cours de 2019, le ministère a œuvré à :

- ❖ Rééditer le magazine « Messages de la Zitouna » en introduisant des changements dans le contenu, la quantité et le rédacteur en chef ...
- ❖ Publier des actes du séminaire national sur le rôle des femmes dans la lutte contre le terrorisme.
- ❖ Elaborer des brochures sur les apports des savants de la Zitouna dans la construction de l'État moderne.
- ❖ Publier un livret au profit des prédicateurs et des guides sur "Le programme des guides concernant les rituels du Hajj et de la Omra".
- ❖ Publier le " Guide du Pèlerin" au profit des pèlerins tunisiens "
- ❖ Publier le guide des kouttebs
- ❖ Publier le guide de l'Imam prêcheur.

- ❖ Préparer le guide des horaires de rupture du jeûne pour les villes tunisiennes et étrangères, en coopération avec l'Institut National de Météorologie
- ❖ Faire connaître les savants tunisiens qui n'ont pas reçu suffisamment d'attention,
- ❖ Fixer les stratégies intellectuelles pour protéger les jeunes et la société des idées intégristes.

### ☒ **La gestion du budget par objectifs :**

Le ministère des affaires religieuses, figurant parmi la dernière vague, a mis en place le système de gestion du budget par objectifs à partir de janvier 2017.

Le plan d'actions de l'unité de gestion du budget par objectifs consistait à :

- Programmer des sessions de formation au profit des agents et des cadres du ministère dans le domaine de la gestion budgétaire par objectifs aux niveaux central et régional et portant sur les thèmes suivants :
  - Une présentation générale du système de gestion du budget par objectifs.
  - la déclinaison opérationnelle des programmes.
  - le dialogue de gestion.
  - La nouvelle loi organique du budget.
  - la déclinaison de la performance.
  - Présentation du projet annuel de performance du ministère des affaires religieuses pour l'année 2020.
  - le Contrôle interne.
- Piloter les travaux liés à la programmation annuelle des dépenses pour l'année 2020 en coordination avec les responsables des programmes (responsable du programme Pilotage et appui et responsable du programme de développement religieux).
- Suivre l'évolution de la consommation des crédits de paiement liés aux titres I et II des programmes de développement religieux et de pilotage et appui.
- Collecter et mettre à jour des données statistiques afin de suivre l'évolution des indicateurs de performance pour chaque programme.

- Réaliser les travaux de déclinaison opérationnelle pour les programmes de développement religieux et de pilotage et appui en fixant les principales activités et sous-activités de chaque programme, puis leur déclinaison au niveau des sous-programmes et des unités opérationnelles et ce dans le cadre du dialogue de gestion. La fixation du référentiel d'activités au niveau du ministère en fonction des programmes permettra le suivi de la mise en œuvre opérationnelle de la politique du ministère et la fixation des moyens pour assurer l'atteinte des objectifs fixés et engagés par les chefs de programmes, sous-programmes ou unités opérationnelles.

#### **☒ Formation et recyclage des agents (autres que les cadres de la mosquée) :**

Le ministère des affaires religieuses attache une grande importance à la formation en raison de son rôle essentiel dans le développement des compétences et l'augmentation du rendement et de la qualification des agents. Outre les programmes de formation des cadres de mosquée, de nombreux stages et activités ont été réalisées au cours de l'année 2019 au profit de ses agents appartenant à différents corps, qui portaient sur:

- la gestion administrative moderne au profit du corps des prédicateurs.
- la gestion du budget par objectifs au profit du corps administratif commun et du corps des prédicateurs (tous les services centraux et départements du ministère, toutes les administrations régionales, l'Institut supérieur de la théologie à Tunis et l'Institut supérieur des sciences islamiques à Kairouan).
- le développement des systèmes d'information (l'application relative à l'inventaire, l'application relative aux immobilisations, INSAF, et le système national de gestion électronique du courrier) au profit des agents administratifs du corps commun.
- Documents électroniques : sécurité et conservation au profit de ceux qui gèrent les documents et archives.
- informatique bureautique au profit du corps administratif commun et du corps des prédicateurs.

#### **☒ Prendre soin des cadres de mosquée et des monuments religieux**

Dans le but de prendre davantage en charge les cadres des mosquées, d'améliorer leur situation financière et d'augmenter leur performance professionnelle, le décret gouvernemental n ° 2019-1228 du 24 décembre 2019 prévoyait l'augmentation des

subventions accordées aux cadres des mosquées en leur attribuant le salaire minimum garanti (48 heures par semaine) aux cadres à plein temps, avec la possibilité de pourvoir au maximum deux ou trois postes vacants dans les monuments religieux.

Pour la première fois, le décret précité stipulait également les droits et devoirs des cadres des mosquées ainsi que le système disciplinaire.

En ce qui concerne les monuments religieux, le ministère a entrepris, au cours de l'année 2019, les actions suivantes :

- ❖ L'étude des dossiers techniques liés à l'octroi de licences pour la création de monuments religieux (environ 192 dossiers) et l'octroi de licences pour la réalisation de travaux dans les monuments religieux tels que l'agrandissement, la préparation des ablutions, l'ajout de la résidence de l'imam ou koutteb, etc. ... (312 dossier).
- ❖ La continuation à la régularisation du statut des monuments religieux construits sans permis.
- ❖ Enregistrement des monuments religieux dans la liste des monuments religieux sous la tutelle de l'État (36 décisions d'enregistrement de mosquée, 19 décisions d'enregistrement de lieux de prière et 10 décisions d'enregistrement de kouttebs).
- ❖ Conversion de mosquées en lieux de prière ou des lieux de prière en mosquées.
- ❖ Coordination avec l'Institut national du patrimoine pour la restauration, l'entretien et la reconstruction des monuments religieux (une vingtaine de dossiers).
- ❖ L'étude de la situation foncière des monuments religieux en examinant les demandes de modification des dons selon les formules légales et en vérifiant la disponibilité des certificats d'enregistrement des mosquées dans le domaine public.
- ❖ L'accomplissement des visites de terrain des monuments religieux pour préparer des plans fonctionnels afin de transférer des fonds, suivre et contrôler les projets d'aménagement et d'entretien qui ont été lancés sous la supervision des directions régionales d'équipement,
- ❖ L'examen des difficultés liées à l'état de construction du monument (détérioration du bâtiment) ou aux situations foncières (litiges sur les limites des biens immobiliers accordé sous forme de don ou des chantiers de construction, etc. ....) ou aux situations juridiques (pétitions des voisins, plaintes pour violations du comité de construction., etc.),

- ❖ L'inspection des sites proposés pour créer de nouveaux monuments religieux afin de déterminer le besoin réel de la zone et sa densité,
- ❖ Lancement du programme rationalisation de la consommation énergétique des monuments religieux avec l'Agence Nationale de la Maîtrise de l'Energie et en présence d'un expert spécialisé appelé à réaliser un audit énergétique de dix sites répartis sur le grand Tunis. Un rapport a été préparé proposant des solutions pour réduire la consommation. Le ministère est à la recherche de financement pour généraliser ce programme à tous les monuments religieux du territoire de la république.
- ❖ Dans le cadre du suivi des travaux des comités de création, d'aménagement et d'entretien des monuments religieux, un projet de décret gouvernemental fixant les spécifications, les tâches et les normes des travaux de ces comités a été élaboré.
- ❖ La réalisation d'une base de données afférente à la carte numérique et le lancement de l'élaboration d'un décret gouvernemental pour la construction et l'aménagement de monuments religieux.
- ❖ Œuvrer à régler les conflits relatifs aux situations foncières des monuments religieux
- ❖ S'employer à régler avec les autorités concernées (le ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières, la société nationale immobilière de Tunisie, les communes et le comité de liquidation des Fonds et des valeurs relevant du parti dissous) le statut des monuments bâtis sans autorisation.
- ❖ Correspondre avec l'office de la topographie et du cadastre pour préparer les travaux particuliers divers (TPD) pour les biens immobiliers étatiques à affecter, ou pour préparer des plans d'architecture des terrains accordés sous forme de dons et destinés à la construction des monuments religieux.
- ❖ Commencer à préparer une banque de données pour les monuments religieux en cours de construction en indiquant le nom et l'adresse du monument, la date du permis de construire, la date d'approbation de son enregistrement dans la liste des monuments religieux sous la tutelle de l'Etat et la date d'enregistrement de la parcelle de terrain du domaine public qui lui est allouée. Cette banque concerne à ce jour trois gouvernorats et il est question de couvrir progressivement le reste des gouvernorats.

### ☒ Les concours administratifs :

Le ministère a organisé tous les concours internes autorisés par la loi de finances pour la promotion des agents appartenant au corps des prédicateurs, les guides religieux, les agents du corps administratif commun et les ouvriers.

### ☒ Les projets de textes juridiques :

Dans le cadre de la maîtrise du fonctionnement des différents services, le ministère a entamé la révision de certains textes juridiques ou la suggestion de nouveaux textes juridiques régissant les domaines de compétence du ministère. Ces textes peuvent être classés comme suit :

#### A – les projets de textes juridiques adressés aux services de la Présidence du Gouvernement

:

- Projet de décret gouvernemental relatif à la création du Centre Imam Sahnoun pour la pensée islamique fixant ses attributions et son organisation administrative et financière.
- Projet de décret gouvernemental relatif au système de couverture sociale des cadres de mosquée.
- Projet de décret gouvernemental relatif à l'allocation d'invalidité accordée aux cadres des mosquées et à leurs veuves.
- Projet de décret gouvernemental fixant les attributions de l'Institut supérieur de la théologie et de son organisation administrative et financière.

#### B – les projets de textes juridiques à terminer avant la fin 2019:

- Un projet de loi relatif à l'organisation des kouttebs
- Un projet de loi relative aux mosquées.
- Un projet de loi relatif à l'organisation du Hajj et de la Omra.
- Projet d'arrêté gouvernemental relatif à la révision du décret fixant l'organisation du ministère.

## ☒ Inspection et contrôle :

Au cours de l'année 2019, l'inspection générale des affaires religieuses a réalisé 95 missions d'inspection et a effectué des visites dans plusieurs délégations et gouvernorats afin de suivre les activités programmées et inspecter les responsables afin d'évaluer leur rendement. Ces inspections ont concerné les administrations régionales, les délégations et les monuments religieux tels que les mosquées, les lieux de prière, les kouttebs et les zawiya dans 15 gouvernorats.

L'Inspection générale des affaires religieuses a enregistré au cours de ces visites une différence notable quant aux rendements de prédicateurs et de cadres de mosquée. Des mesures disciplinaires ont été prises à l'encontre des fautifs. L'Inspection générale a également suivi les pétitions reçues, étudié leur contenu et préparé des notes à cet égard.

L'Inspection générale des affaires administratives et financières a réalisé 70 missions d'inspection et d'audit au cours de l'année 2019.

## 2) Présentation des résultats des indicateurs de performance

Les objectifs stratégiques du programme n ° 1 "Développement religieux" consistent à :

- 1- Optimiser la gestion des cadres religieux,
- 2- Optimiser la conduite des rituels et la sensibilisation religieuse,
- 3- Optimiser la gestion des monuments religieux.

Afin d'atteindre ces objectifs stratégiques mentionnés ci-dessus, le ministère s'est employé d'accomplir un certain nombre d'activités. À cet égard, les résultats suivants ont été atteints :

Objectif stratégique	Indicateur de performance	La valeur cible	La valeur réalisée
Optimiser la gestion des cadres religieux.	Le taux d'encadrement des cadres de la mosquée	<b>28,70%</b>	<b>28,70%</b>
	Le taux de formation des cadres de la mosquée	<b>58,50%</b>	<b>29,60%</b>
Optimiser la conduite des rituels et la sensibilisation	Le total des cours et conférences religieux dans les mosquées, les lieux de	<b>162.500</b>	<b>162.800</b>

religieuse	prière et autres espaces publics		
	Taux d'encadrement de pèlerins tunisiens	<b>1,3%</b>	<b>1,15%</b>
Optimiser la gestion des monuments religieux	Taux d'ameublement, d'entretien ou d'équipement de monuments religieux	<b>5,4%</b>	<b>5,20%</b>
	Durée d'intervention	<b>15 jours</b>	<b>15 jours</b>

Quant aux objectifs stratégiques du programme n° 2 « Pilotage et appui », il s'agit de :

- 1- Renforcer le contrôle interne de gestion.
- 2- Développer la gestion des ressources humaines,
- 3- Développer le système d'information du ministère.

Afin d'atteindre ces objectifs stratégiques susmentionnés, les services du ministère ont mené une série d'activités à travers lesquelles ils ont réalisé :

Objectif stratégique	Indicateur de performance	La valeur cible	La valeur réalisée
Renforcer le contrôle interne de gestion	Nombre de missions d'inspection effectuées annuellement	<b>130</b>	<b>165</b>
	Suivi des recommandations incluses dans les rapports d'inspection précédents	<b>5</b>	<b>9</b>
Développer la gestion des ressources humaines	Taux d'encadrement des agents du ministère	<b>79,75%</b>	<b>79,80%</b>
	Taux de formation du personnel dans le domaine des technologies de l'information et des communications modernes	<b>26%</b>	<b>28%</b>

Développer le système d'information	Taux de formation du personnel	<b>68%</b>	<b>68,5%</b>
	Taux de couverture en internet et intranet	<b>94%</b>	<b>94%</b>

## 1I- Exécution du budget du ministère des affaires religieuses pour l'année 2019 :

**Tableau n° 1**

### Comparaison entre réalisations et prévisions du budget du ministère des affaires religieuses pour l'année 2019

#### Répartition par nature de la dépense (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Dépenses	Prévisions		Réalizations 2019 (2)	Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
	L.F. initiale	L.F. complémentaire (1)		Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de gestion	<b>119847</b>	<b>125549</b>	<b>142733</b>	<b>816</b>	<b>99,34</b>
Rémunération	93004	98453	98442	11	99,98
Moyens de services	16940	17138	16999	139	99,18
Interventions	9903	9958	9292	666	93,31
Dépenses de développement	<b>2000</b>	<b>1101</b>	<b>910</b>	<b>191</b>	<b>82,65</b>
Investissements directs	-	-	-	-	-
Sur budget de l'Etat	2000	1101	910	191	82,65
Sur les crédits extérieurs affectés	-	-	-	-	-

Financement public	-	-	-	-	-
Sur budget de l'Etat					
Sur les crédits extérieurs affectés					
Fonds de trésor					
Total général	<b>121847</b>	<b>126650</b>	<b>125643</b>	<b>1007</b>	<b>99,20</b>

- Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

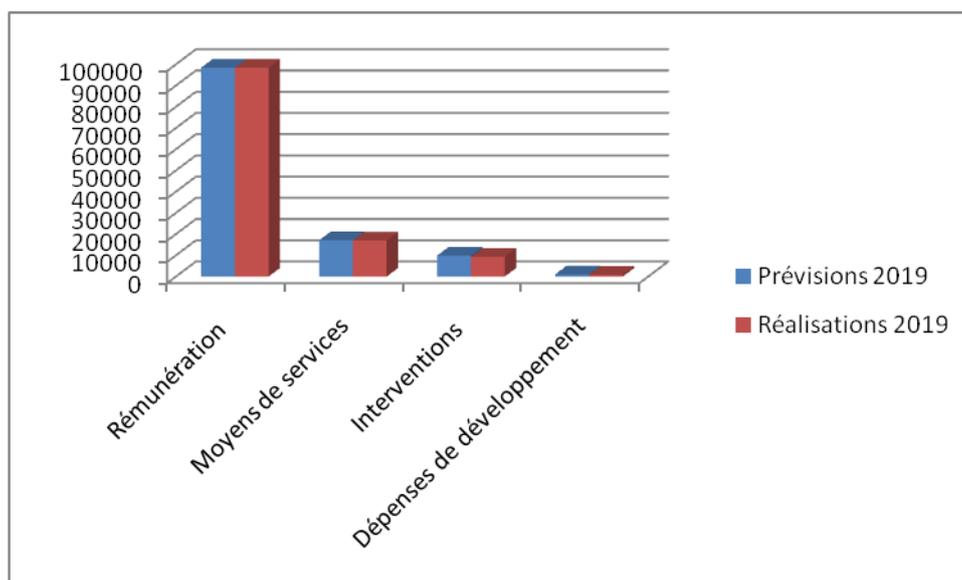
Il ressort du tableau précédent que 99,20% des crédits alloués pour cette année, estimés à 126650 mille dinars, ont été consommés. Les dépenses de gestion représentaient 99,34% des crédits consommés tandis que les dépenses de développement ne représentent que 0,66%.

Il est à noter que les dépenses de gestion réalisées représentaient 99,34% du total des crédits de gestion actualisés ouverts dans le budget. Les dépenses de rémunération réalisées représentent 99,98%. Les dépenses de développement exécutées représentent 82,65% des crédits programmés.

### Graphique n°1

#### Comparaison entre réalisations et prévisions du budget du ministère des affaires religieuses pour l'année 2019

##### Répartition par nature de dépense (crédit de paiement)



Ce graphique et le tableau ci-dessus relatifs à l'exécution du budget du ministère des affaires religieuses pour l'année 2019 montrent que le taux global de réalisation est considéré comme très élevé puisqu'il atteint 99,20%.

### Tableau n° 2

#### Exécution du budget du ministère pour l'année 2019

#### Répartition par programme (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

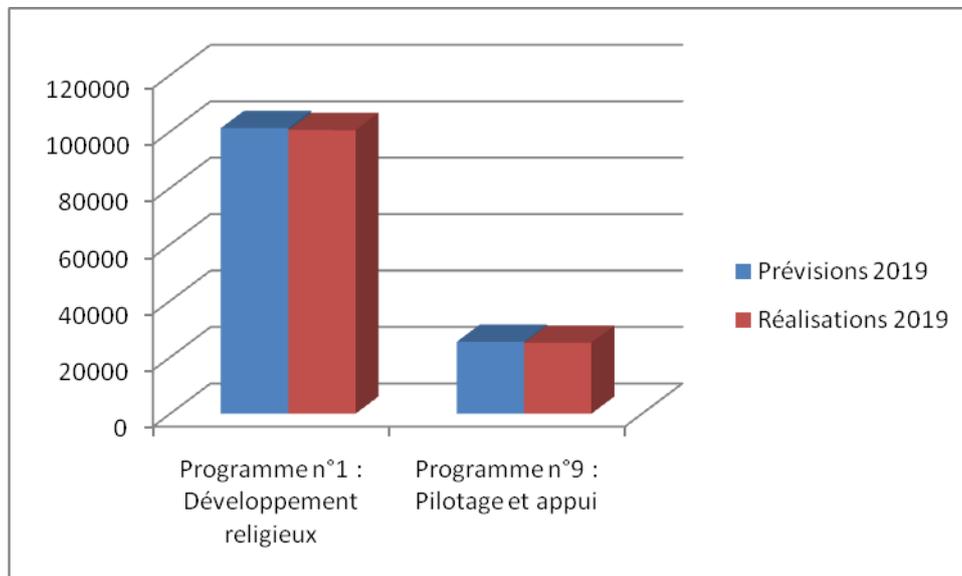
Programme	Prévisions 2019 (1) actualisées	Réalizations 2019 (2)	Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
			Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
<b>Programme n°1 : Développement religieux</b>	<b>101184</b>	<b>100483</b>	<b>701</b>	<b>99,30</b>
<b>Programme n°9 : Pilotage et appui</b>	<b>25466</b>	<b>25160</b>	<b>306</b>	<b>98,79</b>
<b>Total</b>	<b>126650</b>	<b>125643</b>	<b>1007</b>	<b>99,20</b>

\*Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Ce tableau montre la répartition du budget du ministère réalisé en 2019 selon les programmes. Le total des crédits consommés dans le cadre du programme de développement religieux s'élève à environ 80% du total des crédits consommés. Le pourcentage des crédits consommés par le programme « Pilotage et appui » ne dépasse guère les 20% de l'ensemble des crédits de la mission. Cela est dû à la taille du budget du programme précité dans le budget du ministère d'une part, et au coût élevé de rémunération des cadres de mosquée (Imam prêcheurs, Imam des cinq prières, Muezzin, Chargé d'Affaires, instructeurs, prédicateurs ..... ) d'autre part.

## Graphique n° 2

### Comparaison entre réalisations et prévisions du budget pour l'année 2019 par programme



Le taux de réalisation du programme n ° 1 "Développement religieux" est de 99,30%, tandis que celui du programme « Pilotage et appui » est de 98,79%. Ces taux sont excellents et acceptables.

# **Chapitre 2**

## **Présentation des programmes du ministère**

## Programme n ° 1 : « Développement religieux »

### I- Présentation générale du programme :

La mission du programme de développement religieux consiste à :

- Prendre soin des monuments religieux en termes d'entretien, d'ameublement et d'équipement.
- Faciliter la tenue de rituels religieux, organiser des conférences, manifestations, colloques et séminaires scientifiques et religieux.
- Soutenir la recherche et les études scientifiques dans les domaines des sciences islamiques et mettre en valeur, préserver et diffuser le patrimoine islamique.
- Consolider les principes de tolérance et de modération de la religion islamique dans la société en développant le contenu des médias religieux.
- Rationaliser le discours religieux.

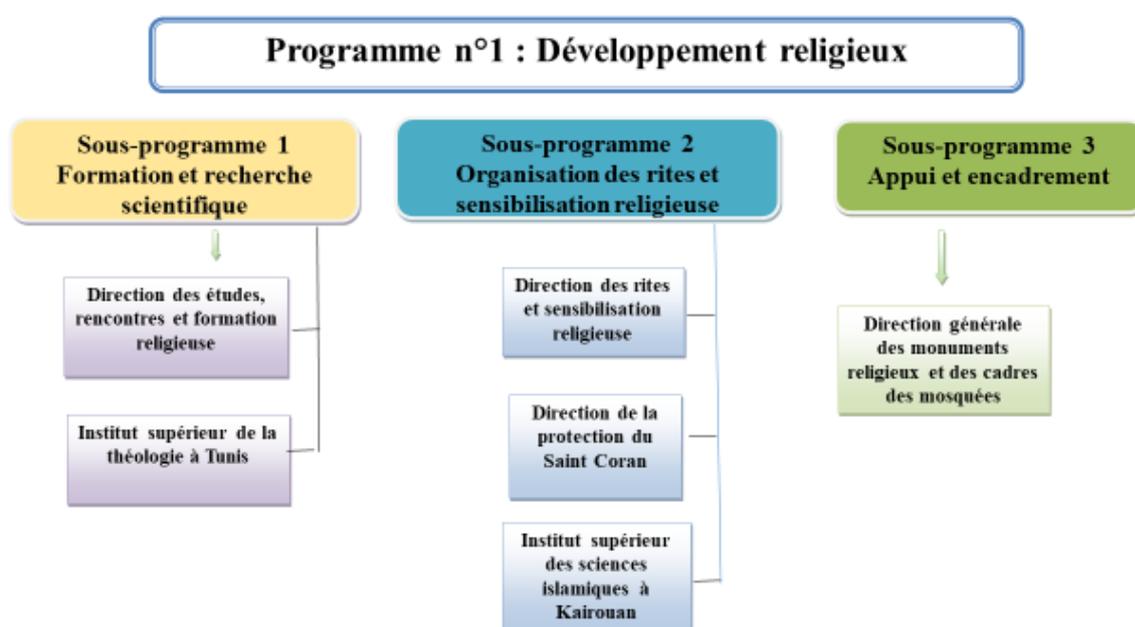
Le programme de développement religieux comprend trois sous-programmes, qui visent à réaliser un ensemble d'activités afin d'atteindre les objectifs stratégiques du programme. Il s'agit des sous-programmes :

- Formation et recherche scientifique.
- Organisation de rituels et sensibilisation religieuse
- Appui et encadrement.

Responsable du programme	Sous-programme	Objectifs	Indicateurs
Mr. Sami Guesmi Le directeur général des monuments religieux et des cadres religieux De 16 mai jusqu'à présent	Formation et recherche scientifique	Objectif 1-1 : optimiser la gestion des cadres de la mosquée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux d'encadrement des cadres de mosquée</li><li>• Taux de formation des cadres des mosquées</li></ul>

<p><b>Les réalisations du budget de 2019</b></p> <p><b>Crédits de paiement :</b></p> <p>- Montant : 101184 mille dinars Soit 79,90% de l'ensemble des crédits du budget de la mission</p> <p>- Taux de réalisation pour le programme : 99,30%</p> <p>- Dépenses de gestion : 100534 mille dinars</p> <p>- Dépenses de développement : 650 mille dinars</p>	<p>Organisation de rituels et sensibilisation religieuse</p>	<p>Objectif 1-2 : Renforcer la conduite des rituels et la sensibilisation religieuse.</p>	<p>Total des leçons et conférences religieuses dans les mosquées, mosquées et autres espaces publics (minimum).</p> <p>* Pourcentage d'encadrement des pèlerins tunisiens.</p>
	<p>Appui et encadrement</p>	<p>Objectif 1-3 : Renforcer la gestion des monuments religieux</p>	<p>*Pourcentage d'ameublement, d'entretien ou d'équipement de monuments religieux</p> <p>*Délais d'intervention.</p>

## Les structures intervenantes dans le programme



## II-Présentation générale des réalisations stratégiques du programme :

### 1- Les plus importantes réformes et objectifs stratégiques qui ont été atteints :

#### ❖ Au niveau du sous-programme formation et recherche scientifique :

Le ministère a fixé un programme d'action visant à améliorer le taux d'encadrement des cadres de mosquée et le taux de leur formation afin de développer le contenu du discours religieux et de développer une pensée religieuse éclairée fondée sur les valeurs de tolérance et de modération, lutter contre l'extrémisme et l'intégrisme et œuvrer pour assurer la paix sociale et renforcer les relations de fraternité et de solidarité entre les différents groupes de la société. Afin d'atteindre cet objectif stratégique, le ministère a entrepris les activités suivantes :

- La mise en place d'un programme pour la formation de formateurs dans le domaine du développement du discours religieux et commencer sa mise en œuvre.
- Veiller à faire le choix judicieux lors de la nomination des cadres de mosquées en adoptant des critères de compétence scientifique (sélection des imams qualifiés titulaires d'une maîtrise ou d'une licence) d'une part, en recherchant la performance et la bonne conduite sur le terrain d'autre part.
- Encourager la production intellectuelle et la publier
- Solliciter les compétences universitaires à participer à des séminaires et présenter des idées et des productions intellectuelles qui simplifient de nombreux concepts, dissipent la confusion à leur sujet et éclaireraient l'opinion des citoyens.
- Organiser des séminaires, rencontres, événements régionaux, nationaux et internationaux, ateliers de formation et journées d'étude au profit des prédicateurs et des cadres de mosquées.

#### ❖ Au niveau du sous-programme « organisation des rituels et sensibilisation religieuse »

L'organisation de rituels religieux et de sensibilisation dans les mosquées, lieux de prière et les espaces publics est une tâche importante confiées au ministère des affaires religieuses. Outre sa mission de superviser et de faciliter la conduite des rites religieux, le ministère est tenu d'œuvrer à éduquer les citoyens selon les enseignements religieux conformes aux principes de l'islam, afin de préserver la sécurité de la société et de prévenir les dangers de l'extrémisme.

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, les activités de sensibilisation religieuse dans les mosquées et les lieux de prière ont été intensifiées à travers des réunions de sensibilisation et ce à raison de quatre leçons par semaine dans chaque gouvernorat, en outre des leçons réalisées par les imams prédicateurs (chaque imam prédicateur est tenu de donner 20 leçons pendant le mois sacré du Ramadan, une leçon sur la commémoration du changement de la Qibla, une leçon à la moitié de chaaban et une leçon à la mémoire de la naissance du Prophète et une leçon la nuit d'Isra et de Maraj.

Les cours de sensibilisation se sont également intensifiés dans les espaces publics (centres d'accueil des personnes âgées, centres de défense et d'insertion sociale et établissements pénitentiaires) destinés à de nombreux groupes (adolescents et jeunes, personnes âgées et prisonniers).

De nombreuses missions ont été organisées au profit de la communauté tunisienne à l'étranger afin de les sensibiliser et les éduquer selon les enseignements religieux correctes et solides.

A l'occasion de la saison du Hajj pour l'année 2019, le Ministère a dispensé 4337 cours de sensibilisation en Tunisie dans tout le pays par 101 guides religieux, en plus des cours de sensibilisation dans les lieux saints qui ont été présentés dans un langage facile afin qu'ils soient facilement compris par les pèlerins, en particulier les personnes âgées.

#### ❖ Au niveau du sous-programme « Appui et encadrement »

Des travaux ont été menés pour améliorer le statut des monuments religieux contemporains et anciens, en inscrivant les fonds nécessaires à leur entretien, ameublement et équipement selon un programme annuel et selon les priorités d'intervention. Des travaux ont également été menés pour raccourcir les délais d'intervention et faire face à certaines situations urgentes assurant ainsi le déroulement normal de l'activité religieuse dans les monuments religieux.

#### 2- Les principales réalisations, activités et grands projets du programme réalisés et les dépenses exécutées :

- Une augmentation du taux de formation des cadres des mosquées a été obtenue grâce à l'activation du rôle de l'Institut supérieur de théologie qui a intensifié le nombre de formations tant au niveau central que régional et a augmenté le nombre de bénéficiaires pour atteindre 5920 cadres de mosquées, et a distribué ces cours tout au long de l'année (189 jours de formation).

- Le ministère a réalisé des leçons et des conférences religieuses dans les monuments religieux et autres espaces publics pour la sensibilisation et l'orientation religieuse dans le but de développer le contenu du discours religieux et introduire les principes de tolérance de la religion islamique basée sur la modération et le rejet de la violence et de l'extrémisme.

- Le taux d'encadrement des cadres de mosquée a augmenté en 2019 pour atteindre 28,70% (28,50% en 2018), et les travaux dans ce domaine devraient être intensifiés pour atteindre 29,50% en 2021 afin d'améliorer le niveau scientifique des cadres de mosquée et leur niveau de performance.

- Il a été possible de réduire les délais d'intervention pour la préparation, l'entretien et l'ameublement des monuments religieux (transfert des fonds aux conseils régionaux) de 18 jours en 2018 à 15 jours en 2019.

### 3- Résultats de performance et exécution du budget du programme pour 2019:

#### 1.3 - Présentation de l'exécution du budget programme :

Tableau n° 3:

#### Exécution du budget programme « Développement religieux » pour l'année 2019 par rapport aux prévisions

#### Répartition par nature de dépense (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Dépenses	Prévisions		Réalizations 2019 (2)	Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
	L.F. initiale	L.F. complémentaire (1)		Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de gestion	96238	100534	99834	700	99,30

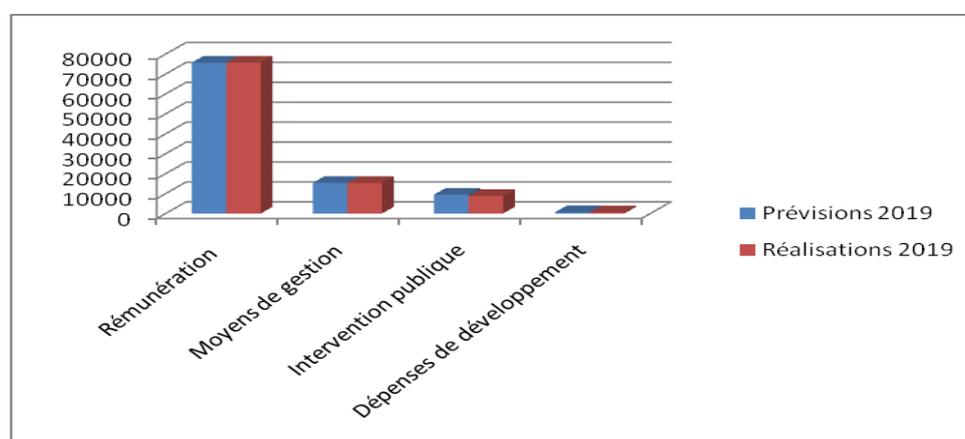
Rémunération	71220	75700	75695	5	99,99
Moyens de gestion	15295	15373	15344	29	99,81
Intervention publique	9723	9461	8795	666	92,96
Dépenses de développement	<b>1550</b>	<b>650</b>	<b>649</b>	<b>1</b>	<b>99,84</b>
Investissements directs					
Sur budget de l'Etat	1550	650	649	1	99,84
Sur les crédits extérieurs affectés					
Financement public					
Sur budget de l'Etat					
Sur les crédits extérieurs affectés					
<b>Total général</b>	<b>97788</b>	<b>101184</b>	<b>100483</b>	<b>0,701</b>	<b>99,30</b>

Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

### Graphique n°3

#### Comparaison entre réalisations et prévisions pour l'année 2019 du budget programme « Développement religieux »

##### Répartition par nature de dépense (crédit de paiement)



Le taux de consommation des crédits est de 99,30% en relation avec les indicateurs de performance du programme.

#### Tableau n° 4

### Exécution du budget du programme « Développement religieux » pour l'année 2019

#### Répartition par sous programme (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Sous-programme	Prévisions		Réalizations 2019 (2)	Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
	L.F. initiale	L.F. complémentaire (1)		Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Sous-programme 1-1: Formation et recherche scientifique	405	555	465	90	83,78
Sous-programme 1-2: Organisation de rituels et sensibilisation religieuse	800	840	754	86	89,76
Sous-programme 1-3: Appui et encadrement	95033	99789	99264	525	99,47
<b>Total</b>	<b>97.788</b>	<b>101.184</b>	<b>100.483</b>	<b>0,826</b>	<b>99,30</b>

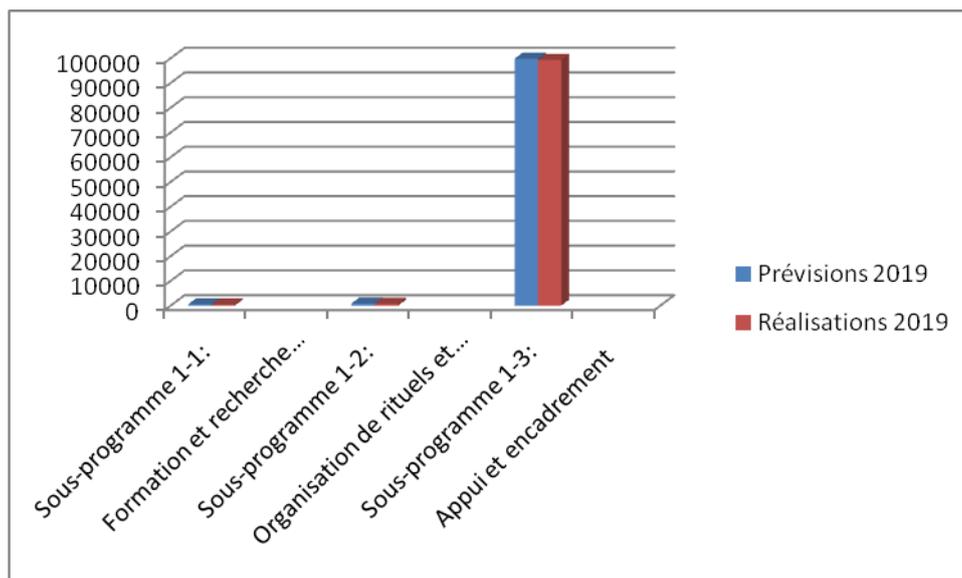
\*Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Le taux de consommation des crédits pour les trois sous-programmes a dépassé 83%. Cela explique les efforts du ministère pour mettre en œuvre les activités liées à chaque sous-programme conformément aux objectifs fixés par le programme pour atteindre les valeurs souhaitées.

Comme le montre le tableau ci-dessus, les réalisations ont atteint un taux de 99,30% par rapport aux prévisions, ce qui est un pourcentage élevé qui confirme la volonté du ministère d'atteindre les objectifs fixés dans ce programme dans le cadre de la stratégie générale et de ses s'efforcer de mettre en œuvre les activités liées au programme précité, avec la participation du responsable du programme et de tous ceux qui y sont impliqués et avec l'aide de l'Unité de gestion du budget par objectifs du ministère.

#### Graphique n° 4

#### Comparaison entre réalisations et prévisions du budget par sous-programme pour 2019



#### 2-3 Présentation et analyse des résultats de performance :

Le programme de développement religieux vise à atteindre les objectifs suivants :

- Optimiser la gestion cadres de la mosquée.
- Renforcer la conduite des rituels et la sensibilisation religieuse.
- Optimiser la gestion des monuments religieux

## Objectif 1-1-1 : Optimiser la gestion cadres de la mosquée

### Présentation de l'objectif :

Les cadres de la mosquée (imam prédicateur, imam des cinq prières, muezzin, gardien, tuteur, enseignants prédicateurs ...) jouent un rôle fondamental en encadrant le déroulement des différentes prières dans les meilleures conditions dans les mosquées et les lieux de prière dans les gouvernorats de la République et diverses autres activités religieuses pour assurer le caractère sacré des maisons de Dieu et les protéger des intrus.

Attendu que le ministère confie en premier lieu aux imams prêcheurs et aux imams des cinq prières quotidiennes si nécessaire la tâche de prêche et d'éducation religieuse pour répandre la pensée religieuse éclairée parmi les citoyens conformément à la doctrine Maliki et le principes de la religion islamique qui encouragent l'adoption de la modération, de la tolérance et le rejet de la violence, de l'extrémisme et de l'intégrisme d'une manière qui garantit la paix sociale et renforce les liens de fraternité et d'entre-aide entre les divers groupes de la société, le ministère s'emploie à bien choisir les cadres de mosquées lors de leur nomination en adoptant des critères de compétence scientifique d'une part et de bonne conduite d'autre part. Il cherche également à pourvoir les vacances dans diverses mosquées et lieux de prière pour les protéger et préserver leur caractère sacré.

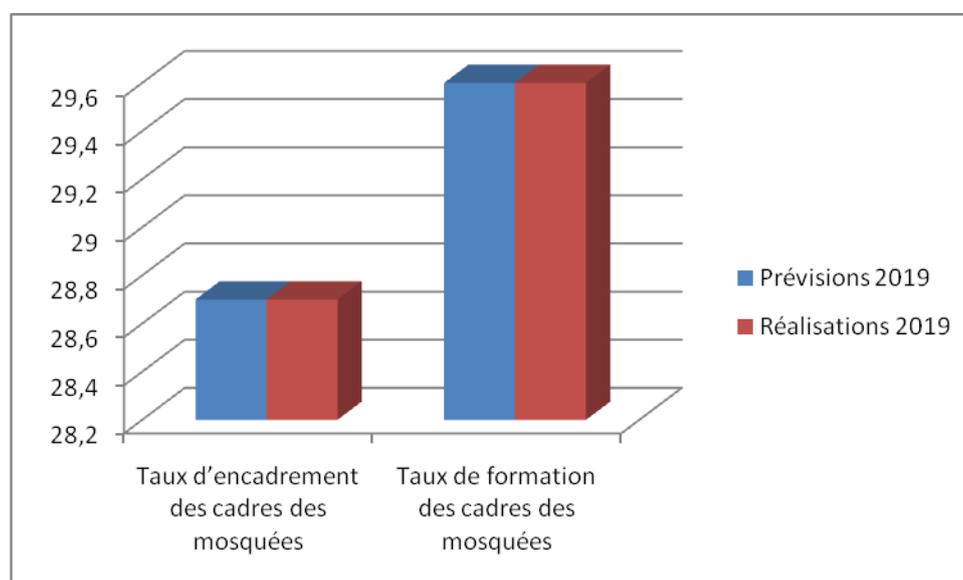
Tableau n ° 5

### Comparaison entre réalisations et prévisions des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Optimiser la gestion cadres de la mosquée »

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Comparaison entre 2018 et 2019		Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
		1	2	3	4=3-1	4/1	5=3-2	5/2
Taux d'encadrement des cadres des mosquées	%	28,50	28,70	28,70	0,2	0,7	0	0
Taux de formation des cadres des mosquées	%	30,60	29,60	29,60	-1	-3,27	0	0

### Graphique n°5

#### Comparaison entre réalisations et prévisions des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Optimiser la gestion cadres de la mosquée »



#### Objectif 1-2-2 : Renforcer la conduite des rituels religieux et la sensibilisation religieuse :

##### Présentation de l'objectif :

Le Ministère des affaires religieuses supervise la conduite des rituels, les activités de sensibilisation et les conseils religieux dans les différentes mosquées et lieux de prière sous sa tutelle. Il supervise également l'organisation de la saison du Hajj, en coordination avec toutes les autres intervenants. Le ministère vise, à travers sa supervision du secteur, à renforcer le contrôle sur les monuments religieux et à maîtriser la conduite des rituels religieux pour les protéger des intrus et préserver leur sainteté.

### Tableau n ° 6

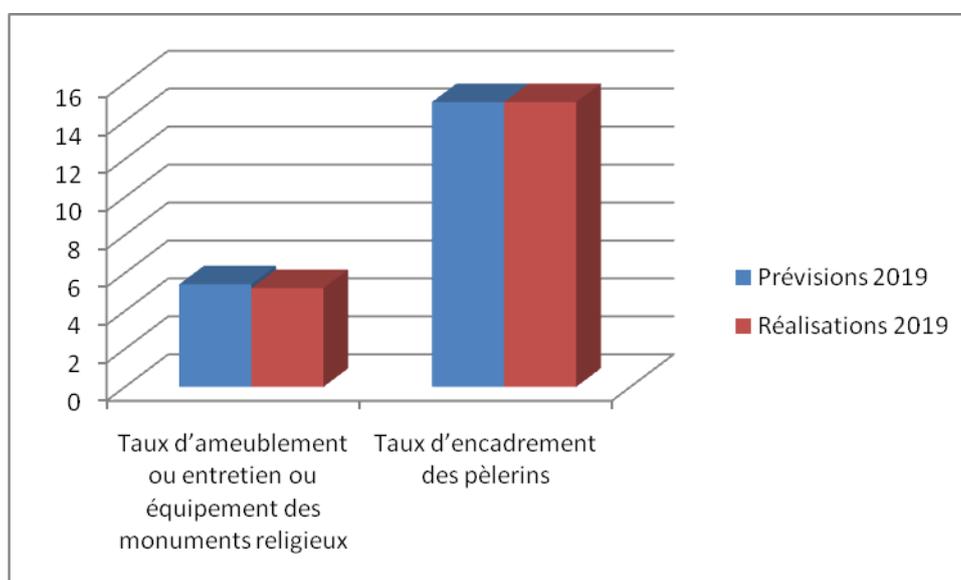
#### Comparaison entre réalisations et prévisions des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Renforcer la conduite des rituels religieux et la sensibilisation »

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Comparaison entre 2018 et 2019		Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
		1	2	3	4=3-1	4/1	5=3-2	5/2
Total des leçons et conférences dans les	Leçon ou conférence	162000	162500	162800	800	0,49	300	0,18

mosquées, lieux de prière et les lieux publics								
Taux d'encadrement des pèlerins	%	0,95	1,30	1,15	0,2	21,05	-0,15	-11,54

### Graphique n°6

#### Comparaison entre réalisations et prévisions des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Renforcer la conduite des rituels religieux et la sensibilisation »



#### Objectif 1-3-3 : Optimiser la gestion des monuments religieux

##### Présentation de l'objectif :

Les principales tâches confiées au ministère des affaires religieuses est de protéger les lieux de culte en termes d'ameublement, d'aménagement, d'équipement et d'entretien afin de fournir des conditions optimales aux fidèles et leur permettre d'accomplir au mieux leurs rituels.

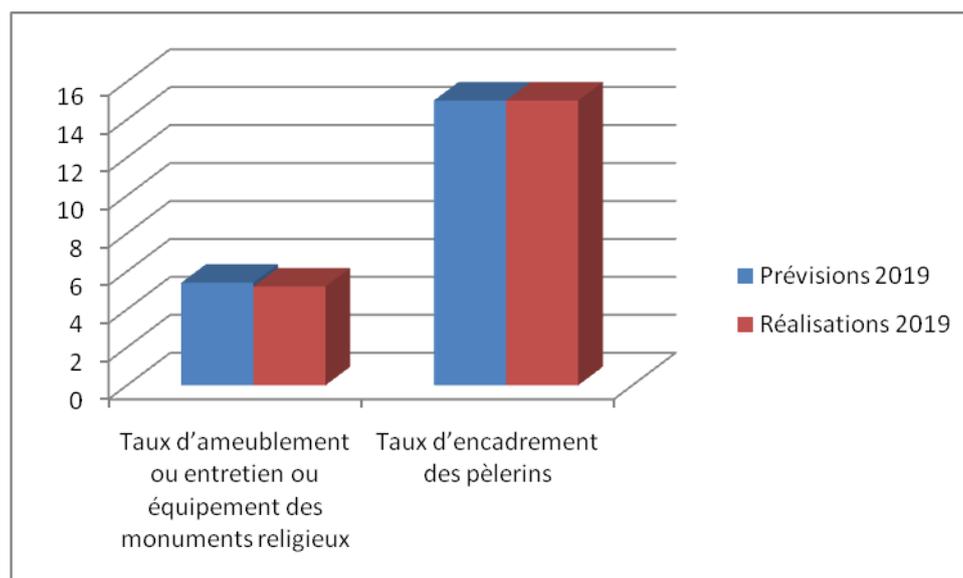
Tableau n ° 7

Comparaison entre réalisations et prévisions des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Optimiser la gestion des monuments religieux »

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Comparaison entre 2018 et 2019		Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
		1	2	3	4=3-1	4/1	5=3-2	5/2
Taux d'ameublement ou entretien ou équipement des monuments religieux	%	5	5,40	<b>5,20</b>	0,2	4	-0,2	-3,70
Taux d'encadrement des pèlerins	jour	18	15	<b>15</b>	-3	- 16,66	0	0

Graphique n°7

Comparaison entre réalisations et prévisions des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Renforcer la conduite des rituels religieux et la sensibilisation »



### 3. Analyse et interprétation des résultats obtenus par rapport aux prévisions pour l'année 2019

#### 3-1 Objectif 1-1-1: Optimiser la gestion des cadres de la mosquée:

##### Indicateur 1-1-1-1: Le taux d'encadrement des cadres de la mosquée:

Le projet annuel de performance pour 2019 a estimé l'encadrement des cadres de mosquée à 28,70%. Ce taux a été atteint grâce aux efforts déployés par les agents du ministère pour encourager les titulaires de maîtrise ou de licences à assumer la responsabilité de l'Imam prêcheur afin d'accroître la performance des cadres de mosquées pour développer le contenu du discours religieux.

A l'avenir, le ministère travaillera à sensibiliser davantage les administrations régionales à travailler sur la sélection des imams qualifiés afin de développer le contenu du discours religieux.

En outre, la subvention attribuée aux cadres de mosquées à temps partiel a été augmentée pour motiver ce groupe à assumer les tâches de prise de parole en public, ce qui leur permettrait de les attirer et d'augmenter le taux d'encadrement.

##### Indicateur 1-1-1-2: Taux de formation de cadres de mosquée:

La valeur cible de cet indicateur pour l'année 2019 est de 29,60%. Grâce aux efforts distingués de la direction de la formation et des études et les superviseurs de l'Institut Supérieur de la théologie à Tunis, le ministère a pu atteindre cette valeur. L'Institut supérieur de la théologie a intensifié les formations au profit des cadres de mosquées aux niveaux central et régional et les a dispensées sur tous les mois de l'année et élargi le cercle ses bénéficiaires (prédicateurs, imams, prédicateurs, instructeurs, imams de cinq prières quotidiennes, muezzins et professeurs prédicateurs).

#### Objectif 1-2-2: Renforcer la conduite des rites religieux et la sensibilisation religieuse:

Indicateur 1-2-2-1: Total des cours et des conférences dans les mosquées, lieux de prière et autres espaces publics:

Le taux de réalisation enregistré pour l'année 2019 de 100,18% grâce à un certain nombre de raisons, dont les plus importantes sont :

- L'intensification des cours de sensibilisation pour de nombreux groupes sociaux différents (adolescents et jeunes, personnes âgées et condamnés aux établissements pénitentiaires) dans

les espaces publics (centres de soins pour personnes âgées, centres de défense et d'insertion sociale et établissements pénitentiaires).

- Pour assurer l'accomplissement des rituels du Hajj, le ministère a travaillé pour intensifier les cours de sensibilisation des prédicateurs et imams dans tout le pays pendant quatre mois (en se concentrant sur tous les aspects organisationnels, jurisprudentiels, sanitaires, comportementaux et aspects de la coexistence collective).

- L'organisation de plusieurs cours pédagogiques dans les mosquées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et ce à raison de quatre cours par semaine dans chaque gouvernorat.

- L'intensification des leçons, conférences, séminaires et prédication par les imams lors d'occasions religieuses (le mois sacré du Ramadan, l'anniversaire du changement de la Qiblah, la moitié de Shaban, l'anniversaire du Prophète, le Nouvel An Hijri, la Nuit d'Isra et les Miraj ...).

#### Indicateur 1-2-2-2 : Taux d'encadrement des pèlerins tunisiens :

Le taux de réalisation est de 1,30% mais inférieur à la valeur cible du projet annuel de performance (1,15% ). Ce taux est considéré comme acceptable pour les raisons suivantes :

- L'augmentation du nombre de guides religieux en charge de la sensibilisation et de l'orientation religieuse dans les lieux saints en 2019 par rapport à l'année précédente, puisqu'en 2019 leur nombre a atteint 115 pour 9982 pèlerins, contre 90 pour 10500 pèlerins en 2018.

- Les dotations budgétaires allouées au Hajj n'ont pas permis au ministère d'augmenter suffisamment le nombre de guides pour améliorer le taux de formation des pèlerins tunisiens dans les lieux saints.

#### Objectif 1-3-3: Optimiser la gestion des monuments religieux

##### Indicateur 1-3-3-1: Pourcentage d'ameublement, d'entretien ou d'équipement de monuments religieux:

Cet indicateur est considéré comme général et le niveau de réalisation reste soumis à la mise en œuvre des procédures de dépenses publiques selon les procédures légales et dans les délais impartis. Il s'agit des crédits transférés aux conseils régionaux et exécutés par les directions

régionales de l'équipement. Or dans de nombreux cas, des retards sont constatés lors du lancement des projets.

#### Indicateur 2-3-3-2 : Durée de l'intervention:

Grâce aux efforts des agents, le ministère a pu raccourcir les délais d'interventions (mise en exécution des dépenses) et les ramener à 15 jours.

### **IV- Orientations futures pour améliorer la performance :**

- ☒ Continuer à nommer des imams prêcheurs parmi les personnes ayant des qualifications académiques et titulaires de maîtrise ou de licence afin d'améliorer le taux d'encadrement et d'élever le niveau de performance dans le but de développer le contenu du discours religieux.
- ☒ Poursuivre la coordination avec l'Institut supérieur de la théologie pour fixer des programmes de formation des cadres de mosquée, diversifiés en contenu, contemporaines, répartis sur toute l'année, aux niveaux central et régional et touchant le plus grand nombre possible de cadres de mosquées dans les limites des possibilités budgétaires
- ☒ Augmenter le nombre de guides religieux affectés à l'orientation religieuse en Tunisie et dans les lieux saints en augmentant le budget alloué à cet effet.
- ☒ Augmenter les fonds alloués pour l'entretien, l'ameublement et l'équipement des monuments religieux.

## Programme n° 2: «Pilotage et appui»

### I-Introduction général :

Le programme «Pilotage et appui» vise à:

- Fournir les ressources humaines nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des différents services du ministère aux niveaux central et régional,
- Former et recycler les agents pour leur permettre de mettre à jour leurs connaissances et de se tenir au courant des évolutions de leur métier
- Suivre le parcours professionnel des agents,
- Organiser des concours internes pour la promotion et des concours externes pour le recrutement,
- Fournir les équipements et fournitures nécessaires au fonctionnement des différents services du ministère
- Superviser les différents services appartenant au ministère et coordonner ses travaux afin d'augmenter l'efficience et atteindre l'efficacité.

Il vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Renforcer le contrôle interne de la gestion,
- ❖ Développer la gestion des ressources humaines,
- ❖ Développer le système d'information

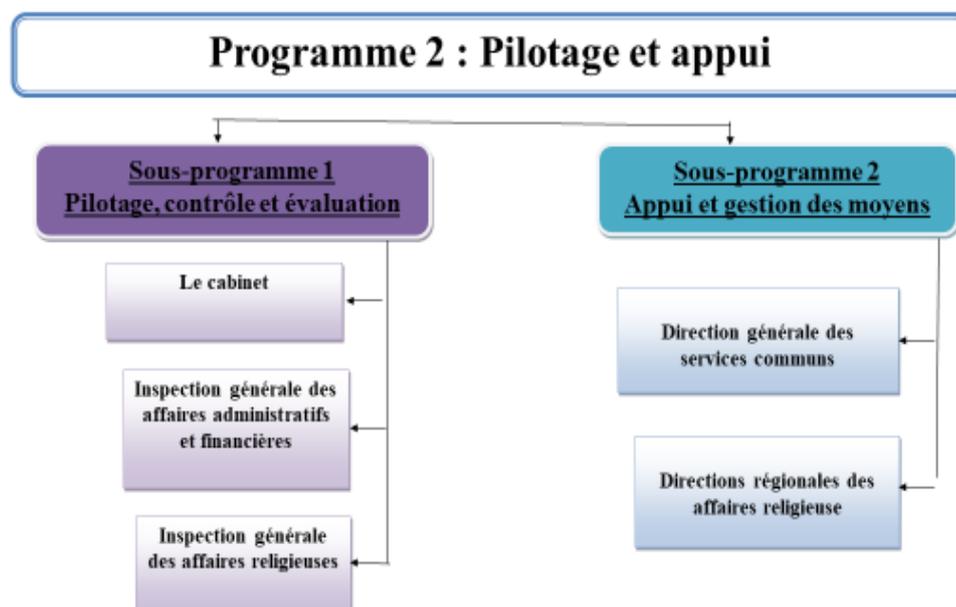
Le programme « Pilotage et appui » comprend deux sous-programmes à savoir :

- Pilotage, contrôle et évaluation
- Appui et gestion des moyens

Responsable du programme	Objectifs	Indicateurs
Mr. Abdelkarim Ben Meftah Le directeur général des services communs De 1 <sup>er</sup> mars jusqu'à présent	Objectif 1 : Renforcer le contrôle interne de la gestion,	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de missions d'inspection effectuées annuellement</li><li>• * Suivi des recommandations incluses dans les rapports</li></ul>

<p><b>Les réalisations du budget de 2019</b></p> <p><b>Crédits de paiement :</b></p> <p>-Montant : 25160 mille dinars Soit 20,02% de l'ensemble des crédits du budget de la mission</p> <p>- Taux de réalisation pour le programme : 98 ,79%</p> <p>- Dépenses de gestion : 24903 mille dinars - Dépenses de développement : 257 mille dinars</p>	<p>Objectif 2 :</p> <p>Développer la gestion des ressources humaines,</p>	<p>d'inspection précédents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'encadrement d'employés du ministère</li> <li>• Taux de formation du personnel dans le domaine de l'informatique et des technologies de communication modernes</li> <li>• Taux de formation du personnel.</li> </ul>
	<p>Objectif 3 :</p> <p>Développer le système d'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pourcentage d'ameublement, d'entretien ou d'équipement de monuments religieux.</li> <li>* Délais d'intervention.</li> </ul>

### Les structures intervenantes dans le programme



## **II-Présentation générale des réalisations stratégiques du programme :**

1- Les plus importantes réformes et objectifs stratégiques réalisés et qui sont directement liés au programme :

### **Au niveau des sous-programmes « Pilotage, contrôle et évaluation »:**

La mise en place d'un système de contrôle interne et l'adoption de manuels de procédures est l'un des objectifs stratégiques de ce sous-programme afin de consacrer les principes de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance, et permettre au ministère de :

- bien suivre la mise en œuvre du programme, l'évaluation des performances, la détermination des insuffisances et des risques et la proposition de solutions appropriées pour les réduire ou les surmonter, afin d'assurer une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles et augmenter leurs performances.
- Respecter les dispositions et procédures en place pour assurer la préservation des fonds publics.
- Définir les responsabilités des différents acteurs impliqués dans les services administratifs.

Dans ce contexte, des sessions de formation ont été menées à l'intention des agents du ministère, tant au niveau central que régional, pour présenter le système de contrôle interne et les manuels de procédures pour qu'ils soient adoptés.

Le ministère a également organisé des sessions de formation au profit de tous les agents de l'administration centrale et des administrations régionales qui portaient sur les thèmes suivants :

- Définition des concepts de base du système de gestion du budget par objectifs.
- Déclinaison opérationnelle des programmes.
- Dialogue de gestion.
- Déclinaison de la performance.
- Charte de gestion.
- La nouvelle loi organique du budget.

En plus de ce qui précède, l'Inspection générale des affaires administratives et l'Inspection générale des affaires religieuses ont effectué de nombreuses missions d'inspection des services administratifs aux niveaux central et régional et des monuments religieux.

❖ **Au niveau du sous-programme « appui et gestion des moyens »:**

Eu égard aux crédits ouverts dans le budget de l'année 2019, le ministère a procédé à l'acquisition de divers mobiliers et équipements administratifs (photocopieurs, climatiseurs, télécopieurs. ..) et du matériel informatique (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables et imprimantes) afin de doter les services centraux et régionaux (administrations régionales) des moyens de travail nécessaires.

Le taux de consommation des crédits pour le programme était de 98,79%.

**2- Les plus importantes réalisations et activités du programme et leur relation avec les dépenses réalisées :**

- Une augmentation du taux de formation du personnel dans le domaine de l'informatique a été atteinte principalement grâce aux efforts déployés sur le terrain et de l'utilisation du ministère de ses propres ressources humaines.

Ces cours ont eu lieu tous les mois de l'année. Le taux de formation des agents réalisé s'élève à 33,70%, enregistrant une baisse par rapport à la valeur cible pour l'année 2019 (estimée à 79,75%). Cette baisse est due à l'absence aux cours de formation d'un certain nombre d'agents en raison de leurs préoccupations professionnelles.

- Le nombre de missions d'inspection a doublé par rapport à la valeur cible. Cette augmentation s'explique par l'activation du rôle de l'Inspection générale des affaires administratives et financières et de l'Inspection générale des affaires religieuses. Toutes les recommandations émises dans les rapports d'inspection ont fait l'objet d'un suivi.

- La couverture en Internet a augmenté à 100% par rapport à la valeur cible estimée à 94% dans le projet annuel de performance pour 2019 et ce grâce aux connexions établies à l'Internet au profit des services extérieurs et l'ensemble de ses administrations régionales des affaires religieuses (24 administrations régionales).

### **III- Résultats de performance et exécution du budget du programme**

#### **1- Présentation de l'exécution du budget du programme**

## Tableau n° 8

### Exécution du budget programme « Pilotage et appui » pour l'année 2019 par rapport aux prévisions

#### Répartition par nature de dépense (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

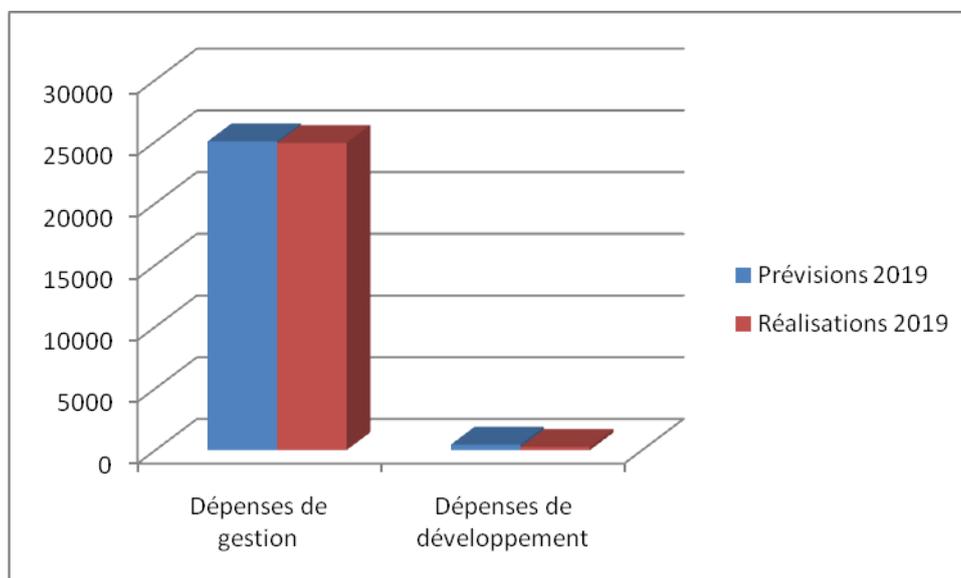
Dépenses	L.F. 2019	Prévisions 2019	Réalizations 2019 (2)	Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
				Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de gestion	<b>23609</b>	<b>25015</b>	<b>24903</b>	<b>112</b>	<b>99,55</b>
Rémunération	21784	23015	22747	268	98,83
Moyens de gestion	1645	1756	1660	96	94,53
Intervention publique	180	244	496	-252	203,27
Dépenses de développement	<b>450</b>	<b>451</b>	<b>257</b>	<b>194</b>	<b>56,98</b>
Investissements directs					
Sur budget de l'Etat	450	451	257	194	56,98
Sur les crédits extérieurs	-				
Financement public					
Sur budget de l'Etat	-				
Sur les crédits extérieurs	-				
<b>Total général</b>	<b>24059</b>	<b>25466</b>	<b>25160</b>	<b>306</b>	<b>98,79</b>

Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

### Graphique n°8

#### Comparaison entre réalisations et prévisions du budget du programme « Pilotage et appui » pour l'année 2019

##### Répartition par nature de dépense (crédit de paiement)



### Tableau n° 9

#### Exécution du budget du programme « Pilotage et appui » pour l'année 2019

##### Répartition par sous- programme (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

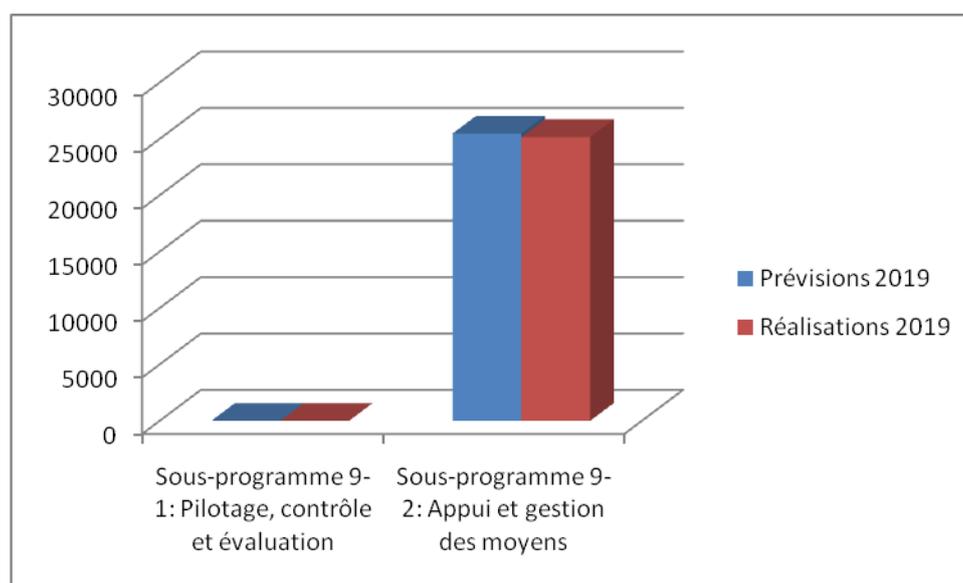
Sous-programme	Prévisions		Réalizations 2019 (2)	Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
	L.F. initiale 2019	L.F. complémentaire (1) 2019		Le montant (2)-(1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Sous-programme 9-1: Pilotage, contrôle et évaluation	-	-	-	-	-
Sous-programme 9-2: Appui et gestion des	24059	25466	25160	306	98,79

<b>moyens</b>					
<b>Total</b>	<b>24059</b>	<b>25466</b>	<b>25160</b>	<b>306</b>	<b>98,79</b>

\*Sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

## Graphique n°9

### Comparaison entre réalisations et prévisions du budget par sous- programme



## 2.- Présentation des résultats de performance :

Le programme « Pilotage et appui » vise à atteindre les objectifs suivants:

- 1- Renforcer le contrôle interne de la gestion
- 2- Développer la gestion des ressources humaines
- 3- Développer le système d'information.

### Objectif 2 -1- 1: Renforcer le contrôle interne:

#### Présentation de l'objectif:

L'adoption de cet objectif vise principalement à :

- Bien suivre la mise en œuvre du programme, l'évaluation des performances, la détermination des insuffisances et des risques, et la proposition de solutions appropriées pour les réduire ou les surmonter, afin d'assurer une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles et augmenter les performances.

- Respecter les dispositions et procédures en place pour assurer la préservation des fonds publics.

- Définir les responsabilités des différents acteurs impliqués dans les services administratifs fournis.

Tous ces sous-objectifs s'inscrivent dans le cadre des efforts du ministère visant à mettre en place un système de contrôle interne et à adopter des manuels de procédures afin de consacrer les principes de transparence, d'intégrité, d'équité et de bonne gouvernance.

A cet effet, le rôle de supervision de l'Inspection Générale des Affaires Administratives et Financières et de l'Inspection Générale des Affaires Religieuses a été activé, les deux inspections susmentionnées ayant effectué de nombreuses missions d'inspection des services administratifs centraux et régionaux, et des monuments religieux.

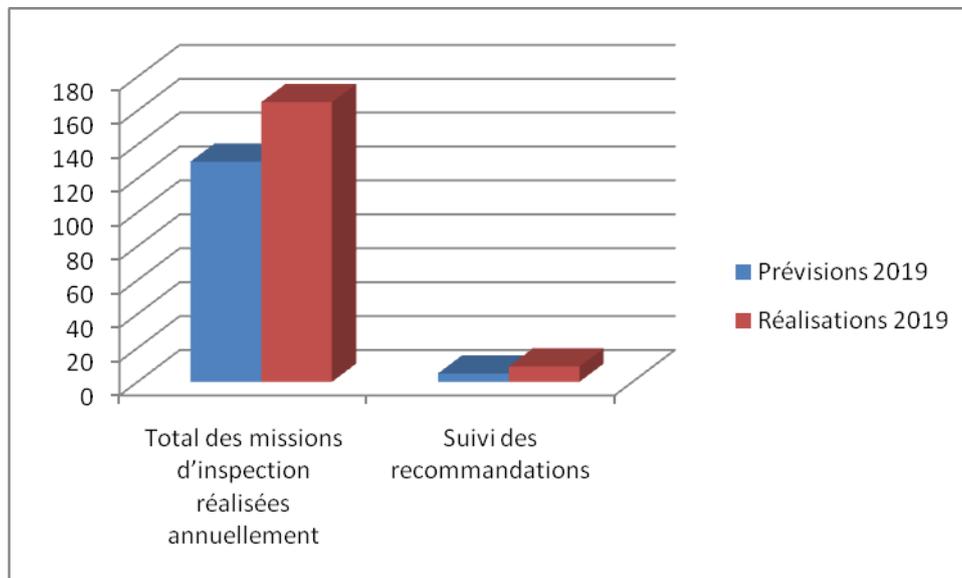
**Tableau n ° 10**

**Comparaison entre prévisions et réalisations des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Renforcer le contrôle interne »**

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Comparaison entre 2018 et 2019		Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
		1	2	3	4=3-1	4/1	5=3-2	5/2
Total des missions d'inspection réalisées annuellement	Nombre	33	130	<b>165</b>	132	400	35	27
Suivi des recommandations	Nombre	4	5	<b>9</b>	5	125	4	<b>80</b>

## Cartographie n° 10

### Comparaison entre prévisions et réalisations des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Renforcer le contrôle interne de la gestion »



#### Objectif 9-2-2 : Développer la gestion des ressources humaines :

##### Présentation de l'objectif :

Les ressources humaines jouent un rôle fondamental dans la réalisation des travaux confiés aux différents services rattachés au ministère et la mise en œuvre des programmes du ministère conformément aux compétences professionnelles acquises et aux procédures et dispositions légales en vigueur. Pour cette raison, il y a un besoin de formation continue et de recyclage pour suivre le rythme des évolutions d'une part, et acquérir de nouvelles compétences professionnelles pour augmenter le rendement au travail et le rendre plus efficace et efficient d'autre part.

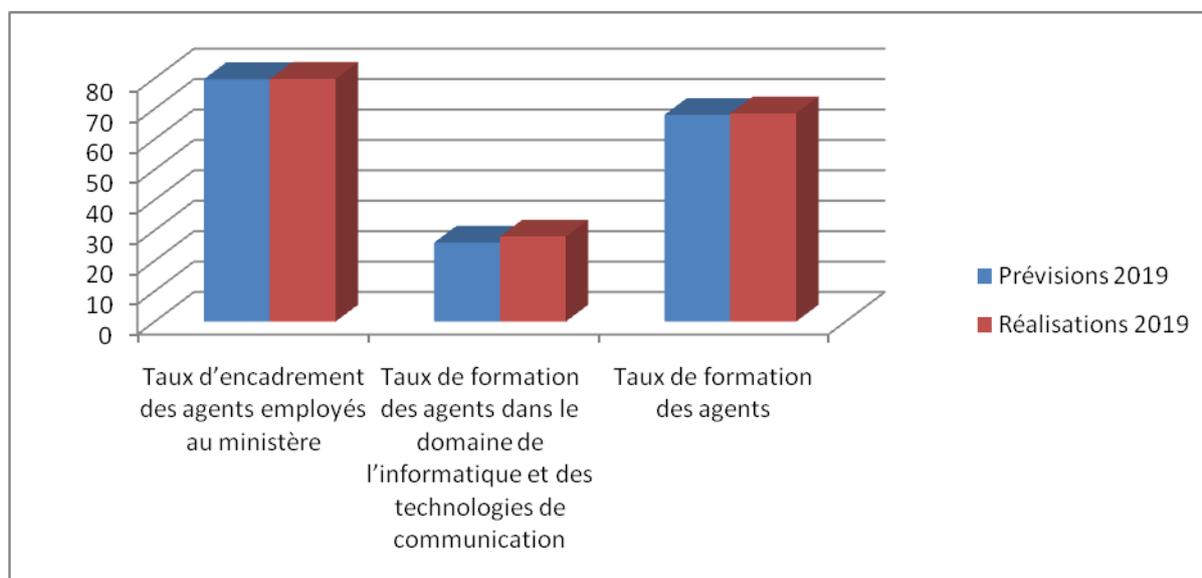
Tableau n ° 11

Comparaison entre réalisations et prévisions des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Développer la gestion des ressources humaines »

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Comparaison entre 2018 et 2019		Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
		1	2	3	4=3-1	4/1	5=3-2	5/2
Taux d'encadrement des agents employés au ministère	%	79,50	79,75	<b>79,80</b>	0,3	0,38	0,05	0,06
Taux de formation des agents dans le domaine de l'informatique et des technologies de communication	%	20	26	<b>28</b>	8	40	2	<b>7,69</b>
Taux de formation des agents	%	68	68	<b>68,50</b>	0,5	0,73	0,5	<b>0,73</b>

Graphique n°11

Comparaison entre réalisations et prévisions des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Développer la gestion des ressources humaines »



### Objectif 9-2-3: Développer le système d'information

#### Présentation de l'objectif :

Le domaine de l'informatique représente un domaine important à l'heure actuelle en raison de son association étroite avec toutes les activités de l'administration et de sa contribution efficace à la facilitation et au traitement du travail administratif et à la fourniture de données et d'informations statistiques dans les délais et avec la précision et la vitesse requises. À ce titre, il s'agit d'un vaste domaine de recherche et développement qui affecte directement l'efficacité des agents et contribue à améliorer la qualité des services fournis aux citoyens pour les satisfaire. Pour ces raisons, le système d'information doit être développé et pris en compte lors de la conception des politiques publiques.

Tableau n ° 12

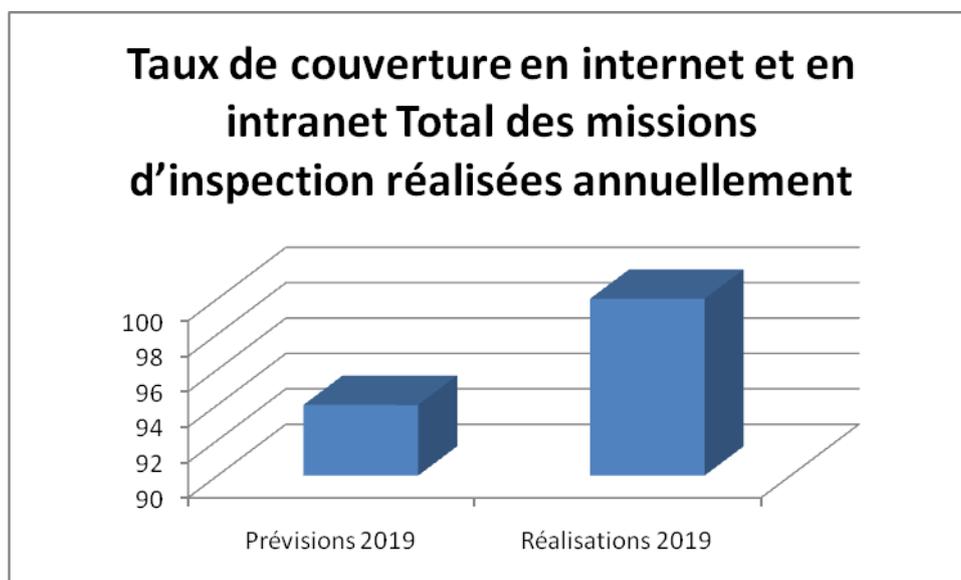
Comparaison entre prévisions et réalisations des indicateurs de performance relatifs à

L'objectif « **Développer le système d'information** »

Indicateur de performance	Unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Comparaison entre 2018 et 2019		Comparaison des réalisations de 2019 par rapport aux prévisions de 2019	
		1	2	3	4=3-1	4/1	5=3-2	5/2
Taux de couverture en internet et en intranet Total des missions d'inspection réalisées annuellement	%	60,50	94	<b>100</b>	39,50	65,28	6	6,38

## Graphique n°12

### Comparaison entre prévisions et réalisations des indicateurs de performance relatifs à l'objectif « Développer le système d'information »



### 3. Analyse et interprétation des résultats obtenus par rapport aux prévisions pour l'année 2019 :

#### 3-1 Objectif 2-1-1: Renforcer le contrôle interne:

##### Indicateur 1-2-1-1: Nombre de missions d'inspection effectuées annuellement :

Le nombre de missions d'inspection est passé de 130 estimé dans le projet annuel de performance pour l'année 2019 à 165 réalisée à la fin de 2019. Cela est dû à l'activation du rôle de l'inspection générale des affaires administratifs et financières et l'inspection des affaires religieuses au ministère. Dans ce contexte, l'Inspection générale des affaires religieuses a entrepris 95 missions liées au suivi de toutes les activités religieuses du ministère et de ses structures sous-tutelle, à leur développement et à l'amélioration de leurs performances. Ces missions réalisées concernaient :

- Inspection des administrations régionales.
- Inspection des rencontres mensuelles.
- Inspection des prédicateurs locaux.

- Inspection des cadres de la mosquée.
- Inspection des monuments religieux et les kouttebs.
- Inspection de l'enregistrement des pèlerins et des leçons pédagogiques dispensées aux pèlerins.
- Inspection de la célébration de l'anniversaire du Prophète par des prédicateurs.
- Inspection des comités de construction.
- Inspection des pétitions et plaintes.

Quant à l'Inspection générale des affaires administratives et financières, elle a réalisé 70 missions d'inspection dans le domaine de la gestion administrative, financière et technique.

#### **Indicateur 2-2-1-2: Suivre les recommandations:**

Toutes les recommandations émises dans les rapports d'inspection ont fait l'objet d'un suivi par l'inspection générale des affaires administratives et financières et l'inspection des affaires religieuses au ministère. Dans ce contexte, la mise en œuvre des recommandations contenues dans neuf rapports d'inspection précédents a fait l'objet d'un suivi.

### **3-2 Objectif 2.-2 -2 : Développer la gestion des ressources humaines:**

#### **Indicateur 2-2-2-1 : Taux de formation d'employés du ministère:**

Le ministère a pu atteindre la valeur cible de 79,75% et la dépasser, pour atteindre un taux d'encadrement de 79,80%.

#### **Indicateur 2.2-2-2: Pourcentage de formation des agents dans le domaine de l'informatique et des technologies modernes de la communication:**

Le pourcentage de formation des employés a augmenté sensiblement par rapport à la valeur cible stipulée dans le projet annuel de performance pour 2019, qui est estimée à 26%. La formation a concerné l'informatique de bureau, les systèmes développés par le Centre national d'informatique et les Archives nationales (l'inventaire, les biens mobiliers, Insaf et le système national de gestion électronique des courriers) et ce malgré les fonds limités Budget prévu et construit à cet effet.

#### Indicateur 2-3-2-2: Pourcentage de formation des employés:

Le taux de formation des employés a enregistré une légère augmentation par rapport à la valeur cible estimée à 68% dans le projet annuel de performance des capacités pour l'année 2019, où le pourcentage de 68,50% a été atteint. La formation comprenait plusieurs domaines, dont le plus important était la formation des agents aux règles de gestion administrative moderne, à la gestion du budget, au domaine de l'informatique et aux langues et malgré les dotations budgétaires limitées.

#### Objectif 2-2-4: Développer le système d'information:

#### Indicateur 2-4-1: Pourcentage de couverture Internet et Intranet:

La couverture en Internet a enregistré une augmentation remarquable par rapport à la valeur cible fixée à 94% dans le projet annuel de performance pour l'année 2019. En effet, cette couverture est de 100% et tous les services centraux et les administrations régionales des affaires religieuses sont connectés à l'Internet.

### 4. Orientations futures pour améliorer la performance :

- ☒ Poursuite des travaux de mise en place du système de contrôle interne et adopter des manuels de procédures dans le but de consacrer les principes de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance, ce qui permettra au ministère de suivre correctement la mise en œuvre des programmes, d'évaluer les risques, et proposer des solutions appropriées pour rectifier, réduire ou contourner les insuffisances dans le cadre du respect des lois et règlements en vigueur de manière à garantir la transparence et l'emploi optimal des capacités humaines et matérielles, le gain de temps et l'augmentation des performances.
- ☒ Intensification des formations au profit du personnel du ministère, tant au niveau central que régional, pour introduire le système de contrôle interne et les manuels de procédures et l'objectif de leur adoption et le plan de mise en œuvre proposé.
- ☒ Poursuite de l'activation du rôle de l'Inspection générale des affaires administratives et de l'Inspection générale des affaires religieuses pour suivre et évaluer les activités des différents services du ministère tant au niveau central que régional.
- ☒ Augmentation des fonds alloués au budget du ministère pour permettre au ministère de se doter des moyens d'action nécessaires à ses services centraux et aux administrations régionales.